

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 31	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 7	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 septembre 2017

Vote(s) pour : 32
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 18 septembre 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-09-18-BD-14.2 :

Actipôle - Petite Voëvre : cession d'un terrain situé boulevard Solidarité à Metz à l'Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine (AFAEDAM).

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

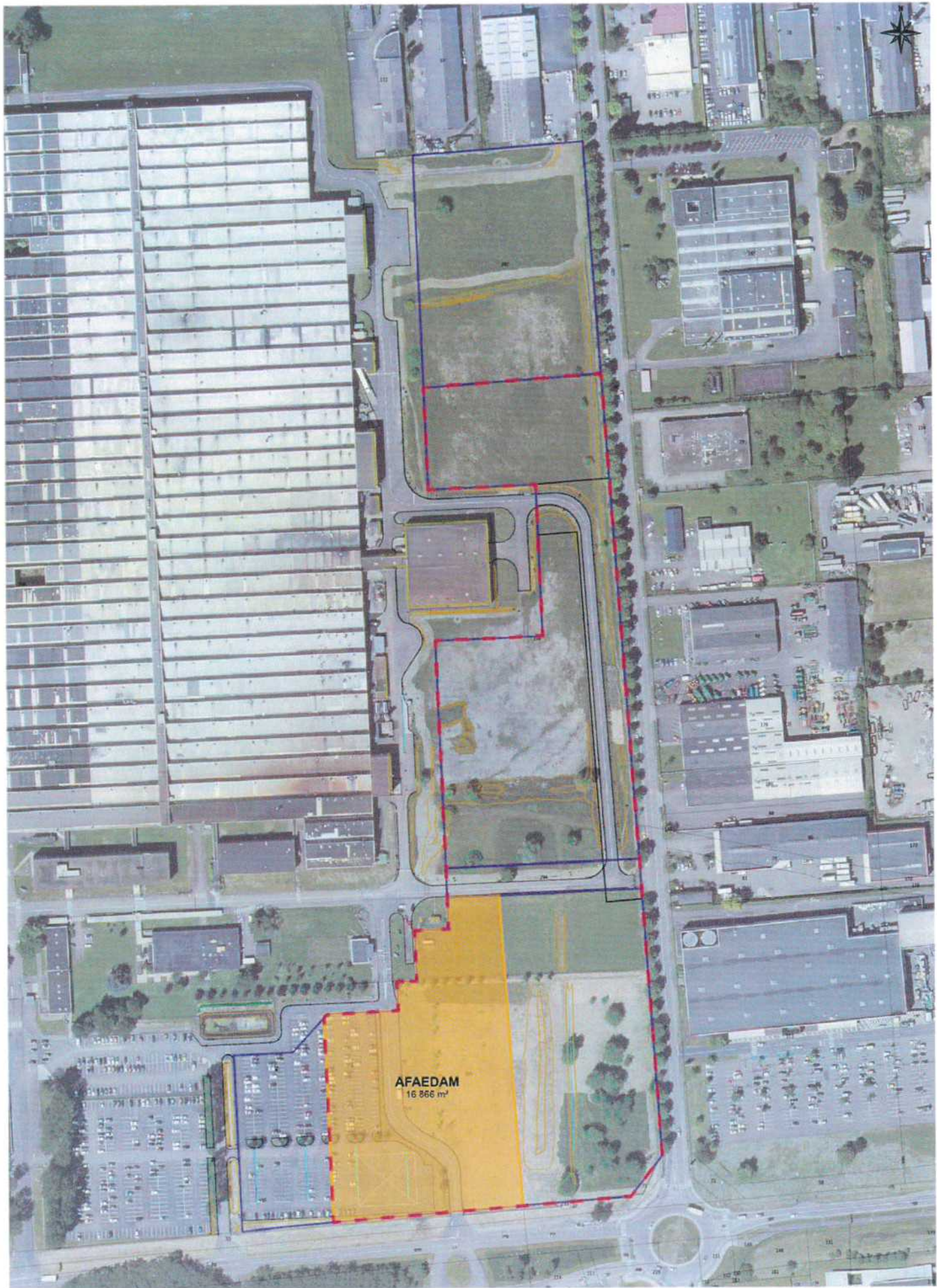
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de l'Urbanisme,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),
VU la délibération du Conseil de Communauté du 12 décembre 2016 portant renforcement de l'intégration communautaire : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire et fixant notamment "Actipôle – Petite Voëvre" comme zone d'activité économique communautaire,
VU la délibération du Bureau du 19 juin 2017 portant sur la zone d'activité économique Actipôle – Petite Voëvre : avenant n°1 à la convention de maîtrise foncière opérationnelle METZ – Actipôle – Rue des Potiers d'Etains – Restructuration de foncier industriel – n° (F09FC70D21) signée par la Ville de Metz, l'EPFL et Metz Métropole,
VU la délibération du Bureau du 19 juin 2017 portant sur la zone d'activité économique Actipôle – Petite Voëvre : acquisition de terrains situés boulevard Solidarité à Metz,
VU la délibération du Bureau du 18 septembre 2017 portant acquisition des parcelles non bâties d'une superficie totale de 5ha 98a 94ca, cadastrées section BV n° 298 et 294, ainsi que les parcelles cadastrées section BV n° 299/6, 300/6 et 301/6 (issues de la division de la parcelle n°295), située dans la Zone Actipôle - Petite Voëvre à Metz auprès de l'EPFL,
VU l'avis de la Division Domaine de l'Etat sur la valeur vénale du bien en date du 4 septembre 2017,
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole de céder une parcelle d'une superficie totale de 16 866 m² à l'Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine (AFAEDAM) pour qu'elle puisse y regrouper le siège de l'association, deux Etablissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT) ainsi que le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) dans deux bâtiments d'une surface de plancher totale de 5 300 m² environ,

DECIDE de céder la parcelle provisoirement cadastrée section BV n°299/6 représentant une superficie de 1 ha 68 a et 66 ca, située sur le territoire de la Ville de Metz, au bénéfice de l'AFAEDAM, à hauteur de 45 € HT / m² correspondant au prix bilan de l'opération d'aménagement, soit un montant total de 758 970 € HT, prix validé par la Division Domaine de l'Etat,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la promesse de vente et l'acte de vente ainsi que tout document s'y rapportant.

Pour extrait conforme
Metz, le 20 septembre 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL





AFAEDAM
16 866 m²

100 m

- Parcelles acquises par l'EPFL dans le cadre de la convention F09FC70D021
- Emprise faisant l'objet de l'acquisition par Metz Métropole auprès de l'EPFL (59 894 m²)
- Parcelle qui sera ensuite cédée à l'Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine (16 866 m²)

Résumé de l'acte

057-200039865-20170918-09-2017-DB14-2-DE

Numéro de l'acte : 09-2017-DB14-2
Date de décision : lundi 18 septembre 2017
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Actipôle - Petite Voëvre : cession d'un terrain situés boulevard Solidarité à Metz
Classification : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/09/2017
Numéro AR : 057-200039865-20170918-09-2017-DB14-2-DE
Document principal : ERDP14.2.pdf

Historique :

20/09/17 15:08	En cours de création	
20/09/17 15:08	En préparation	Catherine DELLES
20/09/17 15:17	Reçu	Catherine DELLES
20/09/17 15:18	En cours de transmission	
20/09/17 15:18	Transmis en Préfecture	
20/09/17 15:21	Accusé de réception reçu	